



EDUQUER au DEHORS

Cycles 1, 2 et 3

Sortir avec les élèves dans la nature, à proximité de l'établissement scolaire, régulièrement tout au long de l'année scolaire, permet aux élèves de rencontrer des situations d'apprentissages concrets, dans leur environnement proche et favorise l'expérience vécue dans la nature par l'observation, l'expérimentation et la coopération.

Le Parc naturel régional de Lorraine vous propose un accompagnement sur 6 séances, réparties dans l'année scolaire.

En quoi cela consiste ?

- Préparation conjointe avec l'enseignant en début de projet.
- Prêt éventuel de matériel (chariot de transport, bâches, cordes, jerrican, ...).
- Interventions d'un agent du Parc pour des ateliers EDD d'une demi-journée par séance.
- L'enseignant s'engage à effectuer des séances « classe dehors » en alternance avec les interventions du Parc.



Comment y participer ?

Avant le 11 septembre 2026, envoi d'un courriel à l'adresse : myriam.poullard@pnr-lorraine.com en indiquant les éléments suivants :

- *Objet : Projet « Eduquer au dehors »*
- *Nom de l'enseignant + numéro de téléphone portable*
- *Niveau de la classe et effectif*
- *Nom et adresse de l'école*
- *Motivation en quelques lignes (contexte, lien avec le projet d'école...)*

Qui peut participer ?

Classes de cycle 1, 2 ou 3 situées sur une **commune, commune associée ou une ville-porte** du territoire du Parc naturel régional de Lorraine.

Consulter la liste des communes éligibles : <https://www.pnr-lorraine.com/comprendre/le-syndicat-mixte/communes-adherentes/>

